

## Communiqué officiel N° 291 DU 27 JANVIER (matin)

Rien à signaler.

# La situation militaire

Paris, 27 janvier.

Sur le front, le dégel et la chute de neige fondue ont presque complètement paralysé les opérations habituelles de l'infanterie.

La parole a surtout été au canon. Au cours de la journée d'hier, on a enregistré une activité d'artillerie un peu plus forte que de coutume, notamment dans les secteurs situés à l'est du massif des Petites-Vosges et à l'est du cours de la Moselle.

Cependant, ces tirs n'ont pas été extrêmement nourris. Sur le Rhin, où les adversaires sont retranchés, de part et d'autre, dans des casemates séparées seulement par le cours du fleuve, la journée a été plus animée que de coutume.

Un peu partout, de la frontière suisse au confluent de la Lauter, on a échangé par dessus les eaux rapides du fleuve des coups de feu, des rafales de mitrailleuses et même quelques obus.

Dans les airs, les avions ont été peu actifs sur le front proprement dit. Cependant, la journée a été marquée par trois randonnées de reconnaissance profonde.

Les Britanniques ont survolé la partie sud de la mer du Nord ; tandis que les Français reconnaissaient la rive gauche du Rhin. De leur côté, les Allemands ont envoyé une mission au-dessus de l'est de la France.



Une relève sur la route. (Photo Keystone, visa 43.776.)



Un boyau à la frontière. (Photo N. Y. T., visa 43.770.)

### Le Japon renforce à Tien-Tsin le blocus des concessions francaises et anglaises

Londres, 27 janvier.

On mande de Tien-Tsin à l'Agence Reuters que le consulat britannique a été informé officiellement que le blocus japonais des concessions britanniques et françaises, durant lequel, depuis sept mois, serait renforcé à dater d'aujourd'hui.

Le contrôle aux entrées sera beaucoup plus sévère et les fils de fer des clôtures seront de nouveau électrifiés à partir de demain.

### 150 morts dans l'incendie d'une ville japonaise

Tokio, 27 janvier.

L'agence Domei communique que l'on a à déplorer plus de 150 victimes, à la suite d'un incendie qui s'est déclaré peu après minuit, vendredi, à Niinuyia, près d'Osio (province de Kanagawa).

Le sinistre, qui a ravagé des quartiers entiers de la ville, a pu être circonscrit samedi, vers 3 h. 30 du matin.

### Les soldats français vont recevoir des colis d'Angleterre

Londres, 27 janvier.

Dans une lettre adressée au Times, lord Crewe, lord Tyrrell et le brigadier général Spears, se faisant les interprètes, disent, d'un grand nombre d'Anglais, suggèrent la création d'une caisse destinée à l'expédition de colis aux soldats français.

### L'Australie est confiante dans l'issue des hostilités

Un discours du premier ministre M. Menzies

Londres, 27 janvier.

Au cours d'une allocution radiodiffusée, prononcée hier soir, à l'occasion du 152<sup>e</sup> anniversaire de l'établissement des Blancs en Australie, M. Menzies, premier ministre, a déclaré :

« Les Australiens ne doutent pas, et vous ne doutez pas non plus, que nous allons gagner la guerre, et que l'avenir de l'humanité puisse encore être assuré. Nous savons que la guerre est une chose destructrice, qu'elle fausse le jugement et torture l'esprit, que le mieux qu'on puisse en dire, c'est que c'est un instrument barbare et qu'à son état le plus effroyable c'est le triomphe de la sauvagerie. Mais nous sommes prêts à faire face à tout cela, de même que les peuples britanniques et français y sont prêts, parce que nous pensons qu'il y a moins que la justice internationale et le Fair Play » ne l'emportent et que l'agresseur ne soit abattu, tous les idéaux qui nous attachent à notre patrie seraient menacés et, peut-être, détruits.

### Le 81<sup>e</sup> anniversaire de l'ex-kaiser

Amsterdam, 27 janvier.

Le 81<sup>e</sup> anniversaire de l'ex-kaiser Guillaume II a été célébré aujourd'hui, à Doorn, dans la plus stricte intimité, en présence seulement de la princesse Hermine, deuxième femme de l'ex-kaiser.

La reine de Hollande s'était fait représenter par son aide de camp. Le prince Bernhard et la princesse Juliana avaient envoyé des fleurs.

## LA GUERRE RUSSO-FINNOISE

### L'échec de leur offensive sur le lac Ladoga conduit les Russes au désastre

### Les Soviétiques ont déjà eu 5.000 morts au cours des derniers combats



Sur le front de Suomosalmi, un soldat finlandais examine les papiers de bord d'un avion russe abattu. (Photo N. Y. T., visa 43.589.)

Stockholm, 27 janvier.

On mande du front du lac Ladoga au Stockholm Tidningen : Depuis cinq jours, des combats très violents ont lieu sur le front du lac Ladoga. Deux divisions russes ont essayé, avec acharnement, de briser la résistance des Finlandais, sur un certain nombre de points importants.

L'acharnement russe s'explique par le fait que, si l'offensive échoue, la situation des troupes rouges deviendra très dangereuse.

On estime le nombre des tués russes au cours de ces combats à 5.000.

Les troupes soviétiques se battent avec courage, mais leur provisionnement en munitions laisse beaucoup à désirer. L'offensive du front du lac Ladoga a pour raison essentielle les difficultés auxquelles les troupes russes se sont heurtées sur le front de Carelie.

Quant aux Finlandais, dès le commencement de l'offensive russe sur le front du lac Ladoga, ils se sont repliés sur des positions retranchées qui, sans valoir la ligne Mannerheim, présentent une ligne de défense sérieuse.

Dans la région de Kiteles, les Russes ont tout d'abord atteint un certain nombre de points d'appui dont l'occupation aurait pu constituer un danger pour les Finlandais. Ces derniers ont alors déclenché une contre-attaque qui a réussi d'autant mieux qu'ils possédaient une parfaite connaissance du terrain, extrêmement difficile dans cette région.

Quoi qu'il en soit, le haut commandement russe, dans ce secteur, paraît fermement décidé à éviter un désastre semblable à celui de Suomosalmi, et profite de l'expérience déjà acquise.

Les troupes soviétiques se sont heurtées, au cours de ces attaques, à une résistance qu'elles ne prévoyaient pas de la part des batteries de Mantsi.

Pour pouvoir briser le front finlandais, il aurait fallu recourir au silence des batteries. C'est précisément le but que voulaient atteindre les Russes, en s'attaquant aux forces de Mantsi à travers les glaces.

Les vagues d'assaut ont été renouvelées avec acharnement, sous un feu meurtrier. Les Russes ont laissé devant les positions finlandaises cinq cents morts.

D'autre part, les batteries de Kalevits et de Koivitsy auraient également dédaigné les troupes russes.

### Un sous-marin soviétique a été coulé

Helsinki, 27 janvier.

Un sous-marin soviétique a heurté une mine dans un champ de mines finlandais et a coulé.

### Le communiqué finlandais

Helsinki, 27 janvier.

Voici le communiqué finlandais :

**Sur terre.** — Dans l'isthme de Carelie, la journée relativement calme. L'artillerie finlandaise a réduit au silence quelques batteries ennemies et des nids de mitrailleuses placés en première ligne.

Au cours de combats entre patrouilles, les Finlandais ont fait prisonnier un officier et douze hommes.

Au nord-est du lac Ladoga, les attaques russes ont été repoussées en plusieurs endroits et les troupes soviétiques ont subi de fortes pertes. Quelques détachements qui ont pris part à ces attaques ont été complètement anéantis.

Les Finlandais ont reculé dans leur butin, un grand nombre

### Une classe de territoriaux finlandais est rappelée sous les drapeaux

Helsinki, 27 janvier.

Aujourd'hui, en Finlande, des feuilles blanches ont été affichées pour le rappel d'une classe de sous les drapeaux.

Il s'agit du rappel de la première classe des territoriaux (nés en 1898). Les hommes de cette classe devront se présenter au centre de recrutement le 1<sup>er</sup> février.

### Un appel de la presse anglaise en faveur d'une aide intensive à la Finlande

Londres, 27 janvier.

Un éditorial du Daily Telegraph and Morning Post souligne, ce matin, la nécessité d'accorder l'assistance à la Finlande dans toute la mesure du possible.

Pour magnifiquement qu'il soit, écrit le journal conservateur, l'héroïsme des Finlandais ne suffira pas, indéfiniment, à repousser la lourde masse bolchevique. S'ils ne reçoivent pas d'aide extérieure, les Finlandais seront battus, bien qu'ils luttent jusqu'au dernier soldat.

Pour des raisons évidentes, ajoute-t-il, il est impossible de révéler le chiffre exact des avions que l'Angleterre a envoyés en Finlande, mais, à en croire les informations parvenues de New-York, il serait important. L'opinion publique en Grande-Bretagne exige que tout le matériel qui peut n'être pas indispensable à la lutte contre l'hitlérisme

### La cause finlandaise dit la presse anglaise doit unir toutes les nations libres

### Le sort de la Suède apparaît intimement lié à celui de la Finlande

à leurs officiers. Il est difficile de prévoir encore la conséquence de cette déclaration du président Roosevelt.

On remarque d'ailleurs que, par exemple, lors de la guerre d'Espagne, on n'a pas indiqué ce distingué juridique et qu'on a officiellement tourné la question en interdisant aux citoyens américains de se rendre en Espagne.

Il va sans dire que dans le cas où la Finlande déciderait de procéder, en territoire américain, à un emprèvement de volontaires, la loi sur la neutralité interviendrait. On sait que les soldats de fortune, surtout dans l'aviation, ne manquent pas aux Etats-Unis, et que ceux-ci pourraient voir un encouragement officiel dans la déclaration que le président a faite hier.

### « L'avenir de la Suède dépend dans une large mesure du sort de la Finlande »... déclare M. Guenther, ministre des Affaires étrangères suédois

Londres, 27 janvier.

Au cours d'une interview qu'il a accordée au correspondant spécial du Daily Telegraph and Morning Post, à Stockholm, M. Guenther, ministre des Affaires étrangères de Suède, a déclaré que la cause de la Finlande était, également, la cause de la Suède.

Exprimant les sentiments du peuple suédois, le ministre a affirmé que la Suède était unanime à estimer qu'il fallait faire tout ce qui peut être fait pour venir en aide à la Finlande.

La cause de la Finlande est la nôtre, a-t-il proclamé. Elle trouve un écho immédiat dans les cours suédois, il est inutile d'essayer de se dissimuler ce fait, ou de l'expliquer, car chacun s'aperçoit que l'avenir de la Suède dépend, dans une large mesure, du sort de la Finlande.

M. Guenther a noté avec satisfaction que la Finlande jouit de la sympathie de presque tous les pays du monde, et que beaucoup de ces pays lui ont donné une aide matérielle :

« Cette aide internationale aux Finlandais, a-t-il dit, est un facteur qui nous permet de garder l'espoir d'une restauration de l'ordre international, que tous les peuples désirent. »

Faisant allusion à la coopération qui existe, actuellement, parmi les nations nordiques, le ministre a déclaré que la Suède s'était toujours efforcée de renforcer au cours des dernières années.

Les pays scandinaves sont unis dans leur effort, pour maintenir leur neutralité et leur indépendance de position dans le monde.

L'histoire leur a montré la nécessité de poursuivre une politique d'assistance mutuelle dans les domaines économiques, diplomatiques, etc. et les dernières années ont fait qu'accentuer les sentiments d'amitié et de solidarité dont leurs relations sont empreintes.

M. Guenther a ajouté que cette collaboration n'avait aucune signification militaire. Aujourd'hui, elle s'applique, particulièrement, à l'échange de produits entre les neutres du Nord, afin de surmonter les difficultés et les restrictions imposées à notre commerce par la situation mondiale présente.

Le conflit qui oppose un de ces pays à la Finlande, à son puissant voisin oriental, a profondément ému l'opinion publique en Suède.

### Le contrôle anglais n'a pas saisi d'armes destinées à la Finlande

Londres, 27 janvier.

On dément, catégoriquement, dans les milieux officiels britanniques que le contrôle britannique de la contrebande ait arrêté

### Une locomotive défonce une maison

Au passage à niveau de Châteauneuf, près de Châtelleraut (Indre), une locomotive a défoncé la maison d'une garde barrière. La garde barrière et ses quatre enfants étaient atteints. Ils n'ont pas été blessés. Seule, une cinquième personne a eu de légères contusions. — Voici une photo du lieu de l'accident. (Ph. Franco-Presse, visa 44.509.)

## M. Albert Lebrun a présidé une réunion DU COMITÉ DU SECOURS NATIONAL

### La guerre, a dit le Président de la République, se joue non seulement sur le front de bataille mais aussi à l'intérieur

Paris, 27 janvier.

Le président de la République a présidé cet après-midi la réunion du secours national.

A son arrivée rue de Grenelle, le chef de l'Etat a été reçu par MM. Jeanneney, président du Sénat ; Chautemps, vice-président du Conseil ; Besse, ministre des Anciens Combattants et Pensionnés ; Ducoux, sous-secrétaire d'Etat à la Guerre ; Champetier de Ribes, sous-secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères ; Pichat, président du Secours national ; Pernot, ministre du Blocus.

M. Albert Lebrun a été ensuite conduit dans le cabinet de M. Pichat, où les membres du comité de direction lui ont été présentés ; puis le président de la République s'est rendu dans la salle des séances où se trouvaient déjà réunis les invités.

Après les allocutions de MM. Pichat, Robert, Garric, commissaire général du Secours national ; et du général Walch, président de l'Union d'entraide des Alsaciens et Lorrains, le président de la République a prononcé les paroles suivantes :

« Il n'est pas de jour où ne se trouvent sur ma table, des lettres m'apportant l'écho de leurs luttes et de récriminations qu'il faut s'efforcer d'apaiser. Sans doute les administrations ont là, un grand devoir à remplir, mais les ministères du Travail, de la Santé publique, des Anciens Combattants et Pensionnés se penchent avec beaucoup d'attention sur tous ces problèmes. Mais ce n'est pas seulement leur action, ni diminuer leur mérite de dire qu'une œuvre comme la vôtre, plus libre, dans ses initiatives, plus souple dans ses moyens, plus insensible aux diverses manifestations de l'inquiétude et de la souffrance humaines est mieux placée, pour adapter les secours, les remèdes et les encouragements aux situations si différentes qui lui sont signalées. Suivez donc votre chemin, messieurs. Fidèles aux inspirations de votre cœur, mais aussi aux techniques de votre comité de patronage et de votre comité de direction qui acquiescent au cours d'une existence vouée aux œuvres d'assistance et de bienfaisance, remplissez ce rôle de coopérateurs, pour reprendre l'expression de M. le président Pichat, l'œuvre des œuvres. Aussi, quand sonnera l'heure de la victoire, nous nous souviendrons que nos soldats, après avoir sauvé, une fois de plus la liberté, la justice et le droit, le secours national pourra se présenter le front haut et réclamer sa part de la gratitude de la Nation. »

« Ce sera, messieurs, la récompense la plus douce, la plus intime, la plus réconfortante que vous puissiez souhaiter pour les travaux et les soucis que vous imposez, aujourd'hui, l'administration du secours national. »

### Allocation du président de la République

Paris, 27 janvier.

Messieurs,

Je me félicite d'avoir répondu à l'invitation que m'adressait, il y a quelques jours, votre dévoué président, M. Pichat, et d'être venu prendre place parmi vous. Au cours de cette réunion, j'ai pu ainsi entendre des exposés qui ont été axés en des termes à la fois émouvants et précis, le rôle et les services à attendre du secours national.

Cela me permet, en même temps, de vous adresser, et par delà ces murs, et par delà aux personnes qui collaborent avec vous, l'expression de la gratitude du gouvernement de la République.

La guerre où avec nos fidèles alliés de Grande-Bretagne, nous sommes engagés depuis 5 mois, pour la défense des grands principes de la civilisation, revêt, on l'a observé déjà, un caractère particulier.

Elle est d'abord, cela va de soi, sur les fronts de bataille de terre, de la mer et de l'air, nos vaillants soldats et marins mènent des combats déjà rudes, appelés à s'intensifier dans un avenir plus ou moins prochain. Mais elle est aussi à l'intérieur, elle est dans les usines où se poursuit fébrilement la fabrication des armes et des munitions indispensables aux armées. Elle est dans les campagnes où les femmes ont repris si courageusement les mancherons de la charrue, en vue de faire produire à noire sol les matières nécessaires à l'alimentation du pays.

Elle est au cœur des familles où chacun s'ingénie, femmes, vieillards, enfants à suppléer l'absence de celui qui a le plus intime, la plus réconfortante que vous puissiez souhaiter pour les travaux et les soucis que vous imposez, aujourd'hui, l'administration du secours national. »

### La dramatique odyssée du vapeur norvégien « Sonja »

Pendant cinq jours et cinq nuits l'équipage a vogué à la dérive à bord de deux canots

Londres, 27 janvier.

Pendant cinq jours et cinq nuits, l'équipage du vapeur norvégien « Sonja » a souffert, en mer, du froid et de la faim, à bord de deux canots de sauvetage. Le bateau avait été arrêté par un ouragan. Un commandant allemand était monté à bord et avait voulu obliger le capitaine du « Sonja » à signer un document comme quoi il transportait de la contrebande.

Le capitaine ayant refusé, son bateau fut torpillé et l'équipage abandonné à lui-même en hauteur. Ce n'est qu'au bout de cinq jours que l'un des matelots, avec le capitaine et onze matelots à bord, a atteint la côte de l'Eire.

Aux dernières nouvelles, on apprend que les treize matelots, qui avaient pris place dans le second canot, ont pu être recueillis par le chalutier anglais « Loden », qui est également arrivé dans un port irlandais.

Le capitaine a été relâché de New-York à Rotterdam.

### Un ancien colonel suisse est arrêté pour espionnage

Berne, 27 janvier.

Le Bund apprend que l'ancien colonel Folljazz, ainsi qu'un étranger ont été arrêtés pour espionnage en faveur d'une puissance belligérante.

Depuis plusieurs années, le colonel Folljazz n'exerçait plus de commandement ; il était libéré du service militaire et n'appartenait plus au corps des officiers.

Le Bund relève le rôle qu'a joué Folljazz dans le mouvement frontalier et rappelle qu'en raison de son activité publique, le cours du dit avait été chargé à l'Ecole polytechnique fédérale lui avait été, en son temps, retiré.

Le communiqué d'il y a 25 ans

Dans les secteurs de Neuport et d'Ypres, combats d'arrière-pensée. Un avion allemand est abattu dans les lignes de l'armée belge.

NEVERS

Qu'à aller ce soir ? Ciné-Paro. — Matinée à 15 heures : « Cœur d'Espionne » et « Coup de Vent ».

AVIS de DÉCÈS

Mademoiselle Henriette COMTET décédée au domicile de ses nouveaux époux, 16, place Mossé, Nevers, le 26 janvier 1940, dans sa 90<sup>e</sup> année, munie des Sacrements de l'Eglise.

Dans le département

Statistique de l'état civil. — Il a été enregistré au cours de l'année 1939, 26 naissances, 4 mariages et 12 décès dont deux transcriptions.

Abonnements spéciaux

Pour permettre aux lecteurs de « La Tribune » aux Armées de continuer dans leur Secteur la lecture de leur journal, nous leur consentons un abonnement de 3 MOIS POUR 25 FRANCS

Simple impérialisme

Par vieille habitude sans doute, on nous répète souvent que Staline veut soviétiser et bolchéviser l'Europe.

Tourneurs BARET Mon Bébé

Prochainement, les Tourneurs Ch. BARET donneront le plus grand succès du théâtre gai de notre époque « Mon Bébé », qui a déjà été joué plus de 3.000 fois.

LA REVUE DE L'INTENDANCE A OBTENU un magnifique succès

La Revue de l'Intendance a été jouée vendredi soir au théâtre municipal, devant une très nombreuse assistance.

Fête des enfants réfugiés

La préfecture communique. — M. le préfet de la Nièvre informe le public que la fête enfantine, des enfants réfugiés, qui devait avoir lieu le dimanche 28 janvier, à 14 h. 30, à la mairie de Nevers, aura lieu le même jour, à la même heure, au théâtre municipal.

Allocations militaires

Nevers, 27 janvier. Les allocations du mois de janvier seront payées à la perception de Nevers-ville, aux dates ci-après : Le vendredi 2 février, de 8 h. 15 à 11 h. 30 ; numéros au-dessus de 4.000.

Chambre de commerce de Nevers et de la Nièvre

REQUERER DES FERRAILLES Pour répondre à l'appel du ministère de l'Armement, la Chambre de Commerce organise, à Nevers, un centre de récupération des ferrailles.

TRIBUNAL CORRECTIONNEL DE NEVERS

Audience peu chargée en affaires cette semaine. Deux braconniers : M. Pierre Boucot, 38 ans, de Chantenay-Saint-Hubert, et M. Auguste Chenu, âgé de 42 ans, de Nevers, le premier, 100 francs d'amende avec sursis ; le deuxième, 100 francs d'amende. Ce dernier devra payer, en outre, le prix d'un permis de chasse général. Le tribunal prononce également la confiscation des engins saisis.

Révision des étrangers bénéficiaires du droit d'asile

Les étrangers qui, ayant sollicité par acte notarié le droit d'asile, ont été dénombrés à la suite du décret du 20 juillet 1939, devront se présenter le lundi 5 février 1940, devant la commission de révision, qui se tiendra à Nevers, à l'Hôtel de Ville, à 9 heures.

Limitez vos demandes de combustible

La Préfecture (bureau départemental des charbons) communique : La période de froid persistante que nous subissons depuis un mois affecte gravement les transports. Les transports par eau en particulier. Il en résulte des retards considérables aux arrivages de charbons. De nombreux marchands de combustibles voient ainsi leurs stocks épuisés et se trouvent dans l'impossibilité de satisfaire les demandes de leur clientèle.

Monsieur Philibert DOUARD

décédé en son domicile, à Drury-Parigny, à l'âge de 82 ans. Ses obsèques auront lieu le dimanche 28 janvier, à 14 heures, en l'église de Drury-Parigny. On se réunira à la maison mortuaire à 14 h. 15.

Madame veuve Aubin TARDIVON

décédée en son domicile, à Pazy, le 25 janvier 1940, dans sa 78<sup>e</sup> année, munie des Sacrements de l'Eglise. Ses obsèques auront lieu le dimanche 29 courant, à 10 heures, en l'église de Pazy, sa paroisse.

Monsieur Joseph LENORMAND

décédé à Pilly, commune de Parigny-Vaux, dans sa 74<sup>e</sup> année. Ses obsèques auront lieu le dimanche 28 janvier, à 14 heures, en l'église de Parigny-Vaux.

Monsieur Louis GATEAU

décédé en son domicile, à Coulanges-les-Nevers, le 25 janvier. Ses obsèques auront lieu le dimanche 28 courant, à 13 heures, en l'église de Coulanges. On se réunira à la maison mortuaire.

Madame Juliette FASSIER

décédée en son domicile, à Riousse, le 26 janvier 1940, dans sa 85<sup>e</sup> année. Ses obsèques auront lieu le dimanche 28 courant, à 15 heures, en l'église de Livry.

POMPES FUNÈRES GÉNÉRALES

Réglements de convoi et transports funéraires, fourgons automobiles spéciaux, cercueils, tentures pour chapelle, couronnes mortuaires, le plus grand choix, les meilleurs prix.

Madame veuve DENIS

décédée au domicile de ses enfants, à Devy, dans sa 68<sup>e</sup> année, munie des Sacrements de l'Eglise. Ses obsèques auront lieu le dimanche 28 janvier, à 14 heures, en l'église de St-Germain-Chassenay, sa paroisse.

Madame veuve DENIS

décédée au domicile de ses enfants, à Devy, dans sa 68<sup>e</sup> année, munie des Sacrements de l'Eglise. Ses obsèques auront lieu le dimanche 28 janvier, à 14 heures, en l'église de St-Germain-Chassenay, sa paroisse.

Monsieur Louis GATEAU

décédé en son domicile, à Coulanges-les-Nevers, le 25 janvier. Ses obsèques auront lieu le dimanche 28 courant, à 13 heures, en l'église de Coulanges. On se réunira à la maison mortuaire.

Madame Juliette FASSIER

décédée en son domicile, à Riousse, le 26 janvier 1940, dans sa 85<sup>e</sup> année. Ses obsèques auront lieu le dimanche 28 courant, à 15 heures, en l'église de Livry.

POMPES FUNÈRES GÉNÉRALES

Réglements de convoi et transports funéraires, fourgons automobiles spéciaux, cercueils, tentures pour chapelle, couronnes mortuaires, le plus grand choix, les meilleurs prix.

123. — Feuilleton de La TRIBUNE du 28 janvier 1940

LE MÉDECIN DES SPECTRES

Grand Roman d'Aventures de Guy de TERAMOND

QUATRIÈME PARTIE LA DÉPÊCHE FATALE

CHAPITRE IV Les autres vendeurs d'illusion

Pourquoi lui avait-on fermé la porte en déclarant qu'on ne recevait pas aujourd'hui ? Parce qu'on voulait faire croire au policier qui risquait encore d'entendre qu'il s'agissait d'un client.

COSSINE

Hébergement des enfants évacués. — Il est rappelé aux personnes qui hébergent des enfants évacués qu'elles doivent toucher une indemnité journalière, qu'elles sont tenues de déclarer aussitôt, en mairie, le retrait éventuel par les parents des enfants qui leur ont été confiés, par les soins des services municipaux.

Madame Gabriel DECOUPLIE

décédée en son domicile, à Lichy, commune de Bona, dans sa 86<sup>e</sup> année, munie des Sacrements de l'Eglise. Ses obsèques auront lieu le dimanche 28 janvier, à 15 heures, en l'église de Garbigny.

Madame Claudine ROUSSEAU

décédée en son domicile, à Lichy, commune de Bona, dans sa 86<sup>e</sup> année, munie des Sacrements de l'Eglise. Ses obsèques auront lieu le dimanche 28 janvier, à 15 heures, en l'église de Bona, sa paroisse.

Monsieur Charles JOLIVEAU

décédé à La Braze, commune de Cossey, le 26 janvier 1940, dans sa 61<sup>e</sup> année. Ses obsèques auront lieu le dimanche 28 janvier, à 14 heures, en l'église de Cossey.

Monsieur Philibert DOUARD

décédé en son domicile, à Drury-Parigny, à l'âge de 82 ans. Ses obsèques auront lieu le dimanche 28 janvier, à 14 heures, en l'église de Drury-Parigny. On se réunira à la maison mortuaire à 14 h. 15.

Madame veuve Aubin TARDIVON

décédée en son domicile, à Pazy, le 25 janvier 1940, dans sa 78<sup>e</sup> année, munie des Sacrements de l'Eglise. Ses obsèques auront lieu le dimanche 29 courant, à 10 heures, en l'église de Pazy, sa paroisse.

Monsieur Joseph LENORMAND

décédé à Pilly, commune de Parigny-Vaux, dans sa 74<sup>e</sup> année. Ses obsèques auront lieu le dimanche 28 janvier, à 14 heures, en l'église de Parigny-Vaux.

Monsieur Louis GATEAU

décédé en son domicile, à Coulanges-les-Nevers, le 25 janvier. Ses obsèques auront lieu le dimanche 28 courant, à 13 heures, en l'église de Coulanges. On se réunira à la maison mortuaire.

Madame Juliette FASSIER

décédée en son domicile, à Riousse, le 26 janvier 1940, dans sa 85<sup>e</sup> année. Ses obsèques auront lieu le dimanche 28 courant, à 15 heures, en l'église de Livry.

POMPES FUNÈRES GÉNÉRALES

Réglements de convoi et transports funéraires, fourgons automobiles spéciaux, cercueils, tentures pour chapelle, couronnes mortuaires, le plus grand choix, les meilleurs prix.

Madame veuve DENIS

décédée au domicile de ses enfants, à Devy, dans sa 68<sup>e</sup> année, munie des Sacrements de l'Eglise. Ses obsèques auront lieu le dimanche 28 janvier, à 14 heures, en l'église de St-Germain-Chassenay, sa paroisse.

Madame veuve DENIS

décédée au domicile de ses enfants, à Devy, dans sa 68<sup>e</sup> année, munie des Sacrements de l'Eglise. Ses obsèques auront lieu le dimanche 28 janvier, à 14 heures, en l'église de St-Germain-Chassenay, sa paroisse.

Monsieur Louis GATEAU

décédé en son domicile, à Coulanges-les-Nevers, le 25 janvier. Ses obsèques auront lieu le dimanche 28 courant, à 13 heures, en l'église de Coulanges. On se réunira à la maison mortuaire.

Madame Juliette FASSIER

décédée en son domicile, à Riousse, le 26 janvier 1940, dans sa 85<sup>e</sup> année. Ses obsèques auront lieu le dimanche 28 courant, à 15 heures, en l'église de Livry.

POMPES FUNÈRES GÉNÉRALES

Réglements de convoi et transports funéraires, fourgons automobiles spéciaux, cercueils, tentures pour chapelle, couronnes mortuaires, le plus grand choix, les meilleurs prix.

MOULINS

Appareils distributeurs d'essence inutilisés par suite de la prohibition de vente de certains carburants. Applicable d'une réduction de 10 pour cent.

ALLIER

Appareils distributeurs d'essence inutilisés par suite de la prohibition de vente de certains carburants. Applicable d'une réduction de 10 pour cent.

MOULINS

Appareils distributeurs d'essence inutilisés par suite de la prohibition de vente de certains carburants. Applicable d'une réduction de 10 pour cent.

ALLIER

Appareils distributeurs d'essence inutilisés par suite de la prohibition de vente de certains carburants. Applicable d'une réduction de 10 pour cent.

MOULINS

Appareils distributeurs d'essence inutilisés par suite de la prohibition de vente de certains carburants. Applicable d'une réduction de 10 pour cent.

ALLIER

Appareils distributeurs d'essence inutilisés par suite de la prohibition de vente de certains carburants. Applicable d'une réduction de 10 pour cent.

MOULINS

Appareils distributeurs d'essence inutilisés par suite de la prohibition de vente de certains carburants. Applicable d'une réduction de 10 pour cent.

ALLIER

Appareils distributeurs d'essence inutilisés par suite de la prohibition de vente de certains carburants. Applicable d'une réduction de 10 pour cent.

MOULINS

Appareils distributeurs d'essence inutilisés par suite de la prohibition de vente de certains carburants. Applicable d'une réduction de 10 pour cent.

ALLIER

Appareils distributeurs d'essence inutilisés par suite de la prohibition de vente de certains carburants. Applicable d'une réduction de 10 pour cent.

MOULINS

Appareils distributeurs d'essence inutilisés par suite de la prohibition de vente de certains carburants. Applicable d'une réduction de 10 pour cent.

ALLIER

Appareils distributeurs d'essence inutilisés par suite de la prohibition de vente de certains carburants. Applicable d'une réduction de 10 pour cent.

MOULINS

Appareils distributeurs d'essence inutilisés par suite de la prohibition de vente de certains carburants. Applicable d'une réduction de 10 pour cent.

ALLIER

Appareils distributeurs d'essence inutilisés par suite de la prohibition de vente de certains carburants. Applicable d'une réduction de 10 pour cent.

MOULINS

Appareils distributeurs d'essence inutilisés par suite de la prohibition de vente de certains carburants. Applicable d'une réduction de 10 pour cent.

SAISON

Appareils distributeurs d'essence inutilisés par suite de la prohibition de vente de certains carburants. Applicable d'une réduction de 10 pour cent.

SAISON

Appareils distributeurs d'essence inutilisés par suite de la prohibition de vente de certains carburants. Applicable d'une réduction de 10 pour cent.

SAISON

Appareils distributeurs d'essence inutilisés par suite de la prohibition de vente de certains carburants. Applicable d'une réduction de 10 pour cent.

SAISON

Appareils distributeurs d'essence inutilisés par suite de la prohibition de vente de certains carburants. Applicable d'une réduction de 10 pour cent.

SAISON

Appareils distributeurs d'essence inutilisés par suite de la prohibition de vente de certains carburants. Applicable d'une réduction de 10 pour cent.

SAISON

Appareils distributeurs d'essence inutilisés par suite de la prohibition de vente de certains carburants. Applicable d'une réduction de 10 pour cent.

SAISON

Appareils distributeurs d'essence inutilisés par suite de la prohibition de vente de certains carburants. Applicable d'une réduction de 10 pour cent.

SAISON

Appareils distributeurs d'essence inutilisés par suite de la prohibition de vente de certains carburants. Applicable d'une réduction de 10 pour cent.

SAISON

Appareils distributeurs d'essence inutilisés par suite de la prohibition de vente de certains carburants. Applicable d'une réduction de 10 pour cent.

SAISON

Appareils distributeurs d'essence inutilisés par suite de la prohibition de vente de certains carburants. Applicable d'une réduction de 10 pour cent.

SAISON

Appareils distributeurs d'essence inutilisés par suite de la prohibition de vente de certains carburants. Applicable d'une réduction de 10 pour cent.

SAISON

Appareils distributeurs d'essence inutilisés par suite de la prohibition de vente de certains carburants. Applicable d'une réduction de 10 pour cent.

SAISON

Appareils distributeurs d'essence inutilisés par suite de la prohibition de vente de certains carburants. Applicable d'une réduction de 10 pour cent.

SAISON

Appareils distributeurs d'essence inutilisés par suite de la prohibition de vente de certains carburants. Applicable d'une réduction de 10 pour cent.

SAISON

Appareils distributeurs d'essence inutilisés par suite de la prohibition de vente de certains carburants. Applicable d'une réduction de 10 pour cent.

SAISON

Appareils distributeurs d'essence inutilisés par suite de la prohibition de vente de certains carburants. Applicable d'une réduction de 10 pour cent.

SAISON

Appareils distributeurs d'essence inutilisés par suite de la prohibition de vente de certains carburants. Applicable d'une réduction de 10 pour cent.

SAISON

Appareils distributeurs d'essence inutilisés par suite de la prohibition de vente de certains carburants. Applicable d'une réduction de 10 pour cent.

SAISON

Appareils distributeurs d'essence inutilisés par suite de la prohibition de vente de certains carburants. Applicable d'une réduction de 10 pour cent.

SAISON

Appareils distributeurs d'essence inutilisés par suite de la prohibition de vente de certains carburants. Applicable d'une réduction de 10 pour cent.

SAISON

Appareils distributeurs d'essence inutilisés par suite de la prohibition de vente de certains carburants. Applicable d'une réduction de 10 pour cent.

SAISON

Appareils distributeurs d'essence inutilisés par suite de la prohibition de vente de certains carburants. Applicable d'une réduction de 10 pour cent.

SAISON

Appareils distributeurs d'essence inutilisés par suite de la prohibition de vente de certains carburants. Applicable d'une réduction de 10 pour cent.

SAISON

Appareils distributeurs d'essence inutilisés par suite de la prohibition de vente de certains carburants. Applicable d'une réduction de 10 pour cent.

SAISON

Appareils distributeurs d'essence inutilisés par suite de la prohibition de vente de certains carburants. Applicable d'une réduction de 10 pour cent.

SAISON

Appareils distributeurs d'essence inutilisés par suite de la prohibition de vente de certains carburants. Applicable d'une réduction de 10 pour cent.

SAISON

Appareils distributeurs d'essence inutilisés par suite de la prohibition de vente de certains carburants. Applicable d'une réduction de 10 pour cent.

SAISON

Appareils distributeurs d'essence inutilisés par suite de la prohibition de vente de certains carburants. Applicable d'une réduction de 10 pour cent.

SAISON

Appareils distributeurs d'essence inutilisés par suite de la prohibition de vente de certains carburants. Applicable d'une réduction de 10 pour cent.

SAISON

Appareils distributeurs d'essence inutilisés par suite de la prohibition de vente de certains carburants. Applicable d'une réduction de 10 pour cent.

SAISON

Appareils distributeurs d'essence inutilisés par suite de la prohibition de vente de certains carburants. Applicable d'une réduction de 10 pour cent.

VIENT DE PARAÎTRE Catalogue général WILMORIN 1940 BON GRATUIT

LOTÉRIE NATIONALE Au tirage de la 2<sup>e</sup> Tranche 1940 1.697.620 fr. ont été gagnés par BÉBÉ-SPORT

Les petits Livrets-Epargne de 600 Timbres-Escompte valent 9 francs à l'échange soit 1 fr. 50 les 100 timbres

CHRONIQUE DE ST-ETIENNE

PARAY LE MONIAL Service médical et pharmacologique

SAONE-ET-LOIRE BOURBON-LANCY

MONTLUCON

En Famille, en Voyage... ELIXIR DE BON-SECOURS

En Famille, en Voyage... ELIXIR DE BON-SECOURS



